

# INF® APL

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

INFO APL # 10

2021-04-28 / Vol. 46 No 10



## AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoquées à une séance extraordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :

> LE MERCREDI 12 mai 2021 (et au besoin le 13 mai 2021)



Accueil à partir de 17h00





#### ORDRE DU JOUR

- Nomination de la présidence d'assemblée;
- Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2021;
- Proposition de règlement sectoriel (présentation);
- Proposition de règlement sectoriel VOTE
  - Acceptez-vous la proposition de réglement sectoriel sur l'Entente nationale négociée par la FSE-CSQ et présentée en assemblée générale?

Inacription obligatoire pour les membres en règle 19 : Lien unique d'accès

<u>Date limite d'inscription – le 7 mai à 16h00</u>

Pour des raisons d'organisation et pour assurer votre participation, il est très important de respecter ce délai. Parlez-en à vos collègues enseignants!

Martine Provost, présidente

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ) 36, boul. Taschereau, C.P. 35, La Prairie (Québec) <u>L</u>5R 3Y1 Téléphone: 450-659-5491 ou 438-320-5491

Courriel: z27\_lignery@aplesq.net Site web: www.lignery.ca

#### EN RAISON DE LA PANDÉMIE ...

## Nous devons modifier certaines façons de faire :

Seules les membres en règle [1] inscrits <u>d'ici le 7 mai à 16h</u> recevront un lien UNIQUE pour accéder à l'Assemblée générale virtuelle. (voir procédure d'inscription et autres détails importants sur le document «<u>Assemblée générale du 12 mai 2021</u> (et au besoin du 13 mai 2021) en zoom »).

# Date limite d'inscription : le vendredi 7 mai à 16h.

INSCRIPTION



Le lien pour l'inscription se trouve sur le document : Assemblée générale du 12 mai 2021



Pour des raisons d'organisation et pour assurer votre participation, il est très important de respecter ce délai. Parlez-en à vos collègues enseignants !

#### 2. Attendu la capacité limitée de la plateforme ZOOM

- Les 950 premiers membres en règle [1] inscrits pourront assister à l'Assemblée générale du 12 mai 2021.
   Dans un délai de 24 heures suivant leur inscription, ces personnes recevront leur lien UNIQUE via un courriel de confirmation.
- Au-delà de ce nombre, une seconde soirée d'Assemblée générale sera organisée. Les personnes concernées recevront un courriel mentionnant que leur participation a été refusée pour l'Assemblée générale du 12 et seront invitées à s'inscrire via un nouveau lien d'inscription pour une soirée d'Assemblée générale qui se tiendra le 13 mai (ajournement).
- 3. **SI l'Assemblée devait se dérouler sur deux soirs** (pour accueillir plus de 950 membres), les adaptations suivantes seraient apportées :
  - A la fin de la rencontre du 12 mai, il y aurait « ajournement » de l'Assemblée pour permettre la poursuite le 13 mai avec les autres membres. Ainsi, si deux soirées devaient se tenir, le résultat des votes ne serait connu qu'à la suite du vote de la 2º soirée.

<sup>[1]</sup> 

<sup>[1]</sup> Le membre en règle satisfait 3 conditions :

a complété et fait parvenir une demande d'adhésion (disponible auprès de votre personne déléguée et sur le site de L'APL (<a href="http://www.lignery.ca/vie-syndicale/devenir-membre/index.html">http://www.lignery.ca/vie-syndicale/devenir-membre/index.html</a>)

a fait parvenir sa demande d'adhésion et son droit d'entrée (5 \$ ) à L'APL

<sup>•</sup> a été accepté lors d'une réunion du Bureau des délégués (Le prochain Bureau des délégués se tiendra le 5 mai 2021)